



PROGRAMME DE LA CERTIFICATION RS 5049 TECHNIQUES ET INTERPRÉTATION DES ARTS ÉQUESTRES



Organisme de formation :
Cheval Art Action
La Tuilerie – 51 140 MUIZON
N°siret : 339 427 163 000 11
N° de déclaration d'activité : 21 51 00914 51
info@cheval-art-action.com
03 26 02 95 23

Public : Artistes, cavaliers... Formation accessible aux personnes handicapées avec adaptation des moyens pédagogiques.

Pré-requis :

- Avoir une connaissance du cheval
- Disposer d'un niveau de pratique équestre (égal ou équivalent à un niveau galop 5)
- Attester d'une expérience en qualité d'artiste (professionnelle ou amateur)
- Avoir un projet professionnel dans le domaine des arts équestres
- Avoir une bonne condition physique

Durée de la formation et modalités d'organisation :

De 14 à 598h selon niveau de pratique et objectifs professionnels.

Journées de 7h00 : 9h-12h/ 14h-18h.

Semaines de 35h.

Effectifs différents selon les modules.

Entrées en formation et déroulement des formations répartis selon les disponibilités des candidats et des formateurs tout au long de l'année.

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétence.

Lieu de formation :

Cheval Art Action

La Tuilerie

51140 MUIZON

Certains modules peuvent être effectués en visio-conférence ou dans d'autres structures : le candidat en sera informé.

Compétences attestées :

- Élargir et approfondir ses capacités artistiques.
- Observer et détecter tout comportement anormal de son ou ses chevaux.
- Réaliser les soins quotidiens et maintenir l'intégrité (bien-être) de son ou ses chevaux.
- Organiser le transport et l'hébergement de son ou de ses chevaux.
- Utiliser/Mettre en œuvre ses techniques d'expressions artistiques adaptées au numéro ou spectacle équestre.
- Interpréter le numéro ou le spectacle équestre en mettant en œuvre une ou plusieurs techniques/disciplines équestres adaptées aux enjeux de la représentation

Contenu de la formation :

Intitulé du module	Durée	Effectif	Séances / Descriptif	Méthodologie
--------------------	-------	----------	----------------------	--------------

Les soins du cheval	1 jour /7h	2 à 6 candidats	Comportement Santé Premiers soins Administration	Échanges, observation, manipulation, mise en pratique.
Les besoins fondamentaux du cheval	1 jour / 7h	2 à 6 candidats	Les grands principes éthologiques Alimentation Environnement	Échanges et information en groupe ou en visio-conférence.
Transport et hébergement du cheval	1 jour /7h	2 à 6 candidats	Préparation du transport Chargement et déchargement Réglementation Hébergement	Échange et informations en groupe ou visio-conférence, mise en pratique concrète, études de cas.
Expression artistique	1 jour /7h	2 à 6 candidats	Contextes artistiques et professionnels Analyse d'un projet artistique	Etudes de cas, apports de connaissances, analyse d'un projet et comment s'y intégrer, mise en pratique. Possibilité visio-conférence pour la théorie.
Ouverture de sa pratique	7 jours /35h	2 à 6 candidats	Réflexion sur sa pratique Initiation ou approfondissement de disciplines complémentaires	Entretien, cours pratiques avec spécialistes de la discipline.
Entraînement et préparation physique et mentale	3 jours /21h	2 à 6 candidats	Travail du cheval Entraînement physique Préparation mentale	Pratique
Perfectionnement de sa pratique équestre	70 à 500 h selon niveau	2 à 4 candidats	Séances de perfectionnement encadrées par des spécialistes selon la discipline visée (voltige cosaque ou jockey, haute école, travail en liberté)	Pratique
Préparation à l'examen	2 jours / 14h	2 à 6 candidats	Préparation à l'entretien et à l'argumentation des choix du candidat.	Mise en situation.

Moyens pédagogiques :

- Équipe de professionnels experts dans chaque discipline
- Écurie de chevaux formés pour la voltige jockey et cosaque (pour la haute école ou la liberté, il est préférable de venir avec un cheval que nous pouvons héberger).
- Chapiteau avec une piste traditionnelle de 13m et dispositif de sécurité anti-chute
- Carrière de travail
- Sellerie adaptée, tonneaux de travail pour la voltige
- Tapis d'entraînement...
- Salle de réunion

Modalités d'évaluation :

Évaluation des compétences par le jury d'évaluation :

- mise en situation professionnelle réelle ou simulée d'une présentation de numéros ou extraits de spectacles équestres réalisée par le candidat. Cette présentation peut s'appuyer sur un support vidéo.
- entretien oral avec le candidat dont la finalité est de :
 - Permettre au candidat d'argumenter les choix opérés, de répondre aux questions du jury sur la présentation.

- Élargir le questionnement du jury sur les compétences non mises en œuvre et notamment sur les soins, la surveillance et le transport du cheval.

En 2021, les candidats de CAA ont obtenu 100% de réussite à l'examen.

Débouchés :

Artiste équestre, de cirque, parcs attractifs, compagnies diverses, spectacles équestres...

Procédure d'inscription :

- Envoi d'un CV et lettre de motivation décrivant le projet professionnel
- 2 jours d'essai pour vérifier le niveau et la motivation, à la suite duquel un entretien aura lieu avec les responsables de formation de Cheval Art Action afin de valider le projet, et établir un programme de formation sur mesure selon les besoins dans chaque module.
- Rendre le dossier d'inscription dûment complété avec les pièces justificatives (nous pouvons vous envoyer le dossier en amont, par mail).

Tarifs : 350 à 14 950 € selon le devis établi en fonction du niveau et programme définis après l'essai.

Essai 2 jours : 100 €

**Contact : 03 26 02 95 23 – info@cheval-art-action.com -
La Tuilerie 51140 MUIZON**